

FORMEZ-VOUS AU TUTORAT AVEC LES COMPAGNONS DU DEVOIR



La fonction de tuteur/maître d'apprentissage est centrale pour que l'alternance soit profitable à l'apprenant(e) comme à l'entreprise d'accueil.

Pour accomplir pleinement sa mission d'accompagnement, le tuteur ou maître d'apprentissage doit acquérir les compétences nécessaires afin de créer un environnement d'apprentissage propice et favoriser le développement des compétences.

Les Compagnons du Devoir se tiennent à vos côtés dans cette mission et vous proposent une formation organisée autour de trois compétences clés :

- › **Accueillir et faciliter l'intégration** de l'apprenti(e)/alternant(e) ;
- › **Accompagner le développement** des apprentissages et l'autonomie professionnelle ;
- › **Participer à la transmission** des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages.



© 2023 Compagnons du Devoir - Crédits photos :
Thierry Caron / Divergence et Sarah Mineraud.

▼ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Professionaliser les acteurs de l'alternance

À l'issue de leur formation, les participants disposeront des méthodes et des outils nécessaires pour accompagner efficacement l'alternant(e) tout au long de son parcours, de son intégration à son évaluation.

La formation permet au tuteur de développer les compétences professionnelles suivantes :

- > **Accueillir, informer et guider** l'alternant(e) ;
- > **Organiser l'activité** de l'alternant(e) dans l'entreprise et contribuer à son acquisition des compétences professionnelles ;
- > **Veiller au respect de son emploi du temps** ainsi qu'à la répartition entre formation théorique, en CFA/organisme de formation, et formation pratique, en entreprise ;
- > **Assurer la liaison** avec le CFA/organisme de formation ;
- > **Participer à l'évaluation** de la formation.

Une attestation sera remise à chaque participant(e) à l'issue de la formation.

▼ INFORMATIONS PRATIQUES

- > **Durée** : 14 heures sur 2 jours.
- > **Public concerné** : toute personne ayant à exercer un accompagnement pédagogique auprès d'un(e) alternant(e), quel que soit son domaine de compétences.
- > **Prérequis** : être titulaire d'un diplôme ou d'un titre relevant du domaine professionnel correspondant à la finalité du diplôme ou du titre préparé par l'apprenant(e), ou justifier de deux années d'exercice d'une activité professionnelle en relation avec la qualification visée par le diplôme ou le titre préparé.
- > **Modalité de formation** : présentiel. Possibilité en intra entreprise (à partir de 8 personnes), avec personnalisation du contenu.
- > **Tarif** : 210 € TTC.
Le coût de cette formation peut être entièrement pris en charge par votre OPCO, elle peut également participer à l'attribution d'une prime complémentaire.

▼ POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

Il s'agit d'une formation concrète et pragmatique, nourrie par les compétences et l'expérience des Compagnons du Devoir en matière de transmission. Elle permet également de valoriser l'engagement de vos collaborateurs et de renforcer le sens de leur mission dans cette démarche de partage des savoirs. Enfin, par une meilleure intégration de l'alternant(e), elle contribuera à réduire les risques d'abandon et les coûts liés pour l'entreprise.

Pour connaître les dates et le lieu de formation le plus proche de chez vous
ou pour toutes questions, appelez-nous au 0 800 855 777 (appel gratuit).

www.compagnons-du-devoir.com

